Mercredi 16 avril 2014

P7_TA(2014)0407

Modification de la décision 2004/162/CE relative au régime de l'octroi de mer dans les départements français d'outre-mer quant à sa durée d'application *

Résolution législative du Parlement européen du 16 avril 2014 sur la proposition de décision du Conseil modifiant la décision 2004/162/CE relative au régime de l'octroi de mer dans les départements français d'outre-mer quant à sa durée d'application (COM(2014)0181 — C7–0129/2014 — 2014/0101(CNS))

(Procédure législative spéciale — consultation)

(2017/C 443/83)

Le Parlement européen,

— vu la proposition de la Commission au Conseil (COM(2014)0181),

— vu l'article 349 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, conformément auquel il a été consulté par le Conseil (C7–0129/2014),

— vu l'article 55 et l'article 46, paragraphe 1, de son règlement,

— vu le rapport de la commission du développement régional (A7–0264/2014),

1. approuve la proposition de la Commission;

2. invite le Conseil, s'il entend s'écarter du texte approuvé par le Parlement, à en informer celui-ci;

3. demande au Conseil de le consulter à nouveau, s'il entend modifier de manière substantielle le texte approuvé par le Parlement;

4. charge son Président de transmettre la position du Parlement au Conseil et à la Commission ainsi qu'aux parlements nationaux.